

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre #Investissements

Lyon, 10 février 2022

Le chiffre : 478,2* millions d'euros investis par l'agence de l'eau en 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse pour les projets en faveur de l'eau

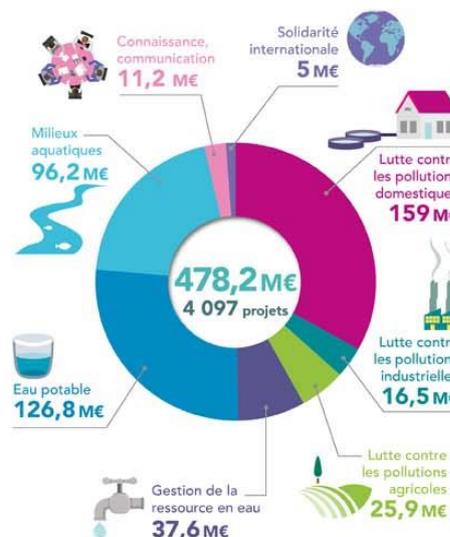
*dont 477,4 M€ en subvention et 0,8 M€ en avance remboursable sur 15 ans et hors primes pour épuration.

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a vu la reprise des investissements. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accompagné en tout **4 097 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et Corse.

Au titre de son appel à projets « Rebond, Eau, Biodiversité, Climat » sur les 2 années 2020-2021, elle a notamment financé **1 300 projets** pour **180 M€**, afin de soutenir la relance de l'activité économique française.

Les chiffres clés en 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- **60 % des aides (285,8 M€)** sont attribués à des opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable portées par les collectivités, avec :
 - **159 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont :
 - 111 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie : 64 M€, dont 20,6 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer, notamment dans les cours de groupes scolaires, dans le cadre de l'appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie ! » (14,6 M€) ;
 - 48 M€ pour traiter les eaux usées, dont 29,2 M€ pour construire ou réhabiliter des stations d'épuration, 7,8 M€ pour réaliser des unités de méthanisation et de valorisation du biogaz produit sur 3 stations d'épuration et 5,3 M€ pour l'hygiénisation des boues d'épuration préalablement à leur épandage, à titre de précaution dans le cadre de la crise sanitaire.
 - **126,8 M€ octroyés à l'eau potable**, dont 112,6 M€ pour réhabiliter ou renouveler les infrastructures, dont 34,6 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale, 8,2 M€ pour les études de diagnostic et la gestion patrimoniale des ouvrages, et 4,6 M€ pour améliorer la qualité dégradée des captages prioritaires.
- **20 % des aides (96,2 M€)** bénéficient à la **restauration des milieux aquatiques**, dont 33 M€ pour renaturer les cours d'eau, 32,1 M€ pour les « Paiements pour Services Environnementaux »



(PSE, rémunérations versées à des agriculteurs pour des pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité), 12,1 M€ pour l'animation territoriale, 8,8 M€ pour préserver les zones humides et 5 M€ en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'appel à projets de l'agence « Eau et Biodiversité 2021 ».

- **8 % des aides (37,6 M€)** sont consacrés à la **gestion quantitative de la ressource**, dont 31,9 M€ pour économiser l'eau en réduisant les fuites des réseaux d'eau potable (22,4 M€), en modernisant les canaux d'irrigation (7,6 M€) ou en intervenant sur les process industriels (1,9 M€), et 4,1 M€ pour des actions visant un meilleur partage entre usagers.
- **5,5 % des aides (25,9 M€)** contribuent à **réduire les pollutions agricoles**, dont 10,6 M€ pour la conversion à l'agriculture biologique, 7,2 M€ pour des investissements permettant de réduire les rejets de pesticides, 6,8 M€ pour des « Paiements pour Services Environnementaux » et 0,7 M€ pour des expérimentations, dans le cadre de l'appel à projets de l'agence de l'eau « Innovation et expérimentation en agriculture ».
- **3,5 % des aides (16,5 M€)** visent la réduction des pollutions industrielles, dont 9,7 M€ concernent les rejets de substances toxiques et 6,5 M€ les rejets de macropolluants organiques.
- **Les derniers 3 % des aides (16,2 M€)** vont aux actions **d'amélioration des connaissances et de communication (11,2 M€)**, et à **la solidarité internationale (5 M€)**.

Parmi ces aides, 12,5 M€ ont été octroyés pour la remise en état d'ouvrages d'assainissement (6,6 M€), d'eau potable (5,1 M€), d'irrigation (0,4 M€) et de cours d'eau (0,4 M€) endommagés par les crues de 2019 et 2020, principalement dans le département des Alpes-Maritimes à la suite de la tempête Alex (10,5 M€).



180 M€

C'est le montant des aides attribuées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse aux collectivités, industriels et agriculteurs, au titre de l'appel à projets rebond pour les années 2020 et 2021. L'agence a adapté et élargi temporairement ses règles d'intervention afin d'accélérer les travaux en faveur de l'eau, de l'assainissement et de la protection de la biodiversité, freinés par la crise sanitaire.

Dans le cadre de cet appel à projets Rebond 2020-2021, les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont bénéficié de 180 M€ pour 1 300 opérations dont 93,2 M€ pour l'eau potable, 66,7 M€ pour l'assainissement, 7,5 M€ pour la gestion quantitative, 7,4 M€ pour l'industrie et 5,2 M€ pour restaurer les milieux aquatiques.

Des projets remarquables en 2021

- **Pour réduire les rejets de pollution domestique et industrielle**

RHONE Déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement à Grézieu-la-Varenne

La commune de Grézieu-la-Varenne améliore la gestion des eaux de pluie en les déconnectant du réseau d'eaux usées grâce à des tranchées d'infiltration. Cette opération, inscrite dans le plan de gestion de la ressource en eau et du schéma directeur d'assainissement de l'Yzeron, permettra la déconnexion d'environ 8 hectares de surface représentant un volume moyen annuel d'environ 61 000 m³. L'agence de l'eau apporte une aide de plus de 700 000 euros.

ISERE Mieux collecter les eaux usées pour réduire les pollutions du Furand et de l'Isère

La communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère va améliorer la collecte des eaux usées sur la commune de Saint Lattier grâce aux travaux de raccordement de 2 quartiers au réseau d'assainissement

existant. Ces travaux, inscrits dans le contrat de rivières Sud Grésivaudan, permettront de traiter les eaux usées de 500 équivalents-habitants supplémentaires et de supprimer les rejets directs dans le Furand et l'Isère. Au titre de son appel à projets « Rebond Eau Biodiversité climat 2020-2021 », l'agence de l'eau apporte une **aide de 696 300 euros**.

CORSE La communauté de communes Marana Golo poursuit l'amélioration du fonctionnement de son système d'assainissement. La modernisation de la station d'épuration « Borgo littoral », située sur le lido de la Marana, cordon dunaire qui sépare l'étang de Biguglia de la mer, est en cours, mais le projet initial a été modifié dans l'attente d'un nouvel ouvrage de traitement à Lucciana.

D'ores et déjà, la collectivité va améliorer et sécuriser la collecte des eaux usées pour limiter les pollutions du Golo et de l'étang de Biguglia, réserve naturelle. Elle va renouveler les réseaux d'assainissement de la plaine et du nord du cordon dunaire, soit environ 6 km de canalisations et reconstruire 12 postes de relevage vétustes et fuyards, dont celui à l'entrée de la station du Lido. En parallèle, elle va mettre à niveau le dispositif de télésurveillance du réseau, afin de limiter et maîtriser les risques de déversements d'eaux usées non traitées au milieu naturel. Les travaux complémentaires sur la station d'épuration bénéficient d'une subvention de l'agence de l'eau de 0,9 M€, et ceux sur les réseaux d'une subvention de 2,6 M€, soit **une aide globale de 3,5 M€** dans le cadre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 ».

HERAULT Désimperméabilisation et végétalisation de 6 cours d'écoles à Saint-Jean-de-Vedas

La commune de Saint-Jean-de-Vedas souhaite réduire la vulnérabilité de son territoire au changement climatique. La désimperméabilisation des cours de récréation de 6 écoles maternelles et élémentaires (Les Escholiers, Louise Michel, Alain Cabrol et René Cassin) va permettre de déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement et de laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe. Les nouveaux espaces seront végétalisés et recouverts de matériaux naturels de type copeaux, ou aménagés avec des pavés enherbés. Les terrains de sport seront constitués de matériaux de type enrobé ou béton drainant. Au total, près de 9000 m² seront désimperméabilisés. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **971 649 €**, dont 285 632 € au titre de l'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 ».

VAUCLUSE Végétalisation de cours d'écoles à Avignon pour mieux gérer les eaux de pluie

La ville d'Avignon s'engage dans une démarche de désimperméabilisation et de végétalisation de ses cours d'écoles, afin de lutter contre les îlots de chaleur et de réintroduire de la nature en ville. Trois premières écoles primaires et élémentaires, sur les 58 que compte la commune, ont vu leur cour remodelée durant l'été 2021. L'enrobé existant a fait place à des espaces verts et surfaces drainantes, qui permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans les sols ou de rejoindre une noue d'infiltration, désengorgeant ainsi les réseaux d'assainissement. Les travaux sur les 3 écoles pilotes ont reçu une aide de l'agence de l'eau de **192 200 euros** au titre de son appel à projets « Rebond Eau, biodiversité, Climat 2020-2021 ».

DOUBS Supprimer les rejets toxiques dans les réseaux d'assainissement de Grand Besançon Métropole

Dans le cadre de l'opération PREVENTOX qui vise à supprimer les rejets toxiques des petites entreprises dans les réseaux d'assainissement de la collectivité, la société **Spiral** située à Thise et spécialiste du traitement de surface, se met en conformité grâce à l'installation d'un évaporateur pour traiter ses effluents. Elle reçoit une **aide de 258 000 euros** de l'agence de l'eau.

La société **Triboclean** à Devecey sera également aidée par l'agence de l'eau, à hauteur de **57 300 euros** pour s'équiper d'une centrifugeuse destinée à améliorer la qualité des eaux de rejet de son atelier de tribofinition.

- Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau

SAVOIE Economie d'eau en agriculture pour le GAEC de Boncelin

Le GAEC de Boncelin, à Mouxy, spécialisé dans la production horticole, va installer des citernes de stockage des eaux pluviales provenant des serres et des toitures des bâtiments. Aujourd'hui, le GAEC arrose ses plantations à partir du réseau d'eau potable. Les 3500 m² de serres sont équipés de système goutte à goutte ou de micro-aspersion. Les travaux vont permettre de supprimer les prélèvements dans le réseau d'eau potable dans le secteur déficitaire en eau du bassin du Tillet. **L'aide de l'agence de l'eau s'élève à 17 321 €.**

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Un nouveau réservoir d'eau potable pour Forcalquier

La commune de Forcalquier va renouveler le réservoir de Saint-Marc, vétuste et très dégradé. Cet ouvrage stocke les eaux fournies par les ressources souterraines de la commune et sert à distribuer l'eau aux habitants. Sa taille est actuellement surdimensionnée, ce qui entraîne des temps de séjour de l'eau trop longs, ainsi que des contraintes d'exploitation. Sa réhabilitation n'étant économiquement pas possible, la commune va construire un nouveau réservoir plus adapté à l'évolution de la population d'ici 2048. L'agence de l'eau apporte à la commune **une aide de 1,2 M€** au titre du rattrapage structurel en zone de revitalisation rurale.

METROPOLE DE MARSEILLE Economie d'eau à l'usine de production d'eau potable des Giraudets

La Métropole de Marseille va moderniser et augmenter la capacité de traitement du complexe de potabilisation des eaux des Giraudets situé sur la commune des Pennes-Mirabeau au nord de Marseille. Ce complexe comprend plusieurs usines de potabilisation de l'eau, vieillissantes pour la plupart. La Métropole va construire une nouvelle unité de production d'eau potable en rive gauche du canal de Marseille, qui intégrera un processus de recyclage des eaux de lavage des filtres. Cette usine remplacera les anciennes usines situées en rive droite, dont les eaux de lavage des filtres étaient rejetées sans recyclage dans le ruisseau du Raumartin. Ce dispositif, qui permettra de faire des économies d'eau d'environ 450 000 m³/an, est financé par l'agence de l'eau à hauteur de **430 600 euros** dans le cadre du contrat métropolitain.

COTE D'OR Améliorer le rendement du réseau d'eau potable et réparer les fuites d'eau

Le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement des bassins versants, Saône, Ognon, Vingeanne va renouveler les canalisations d'eau potable qui présentent un risque de casse important. Cela concerne 4 800 mètres linéaires de canalisations sur 30 tronçons, répartis dans 11 communes adhérentes du Syndicat. Ces travaux permettront d'augmenter le rendement du réseau qui passera ainsi à 76 %, de traiter 35 % des fuites décelées sur le réseau et d'économiser 99 400 m³ d'eau par an. Dans le cadre son appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 », l'agence de l'eau apporte **une aide de 766 880 €**.

- Pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau et la biodiversité

ISERE La rivière Bourbre renaturée

L'EPAGE de la Bourbre va restaurer la rivière entre Bourgoin-Jallieu et Villefontaine, un secteur historiquement canalisé pour une valorisation agricole. Le cours d'eau et ses abords présentent aujourd'hui des dysfonctionnements induits par cet état morphologique très dégradé. Le projet consiste à réaliser des aménagements de restauration de la rivière sur un linéaire total de 8,7 km. Ces travaux redonneront à la rivière sa capacité à s'auto-épurer en vue d'améliorer la qualité des eaux et permettront de faciliter l'écoulement des crues et de rétablir la circulation des sédiments. Cette opération, inscrite au contrat unique environnemental de la Bourbre, reçoit une **aide de 2,6 M€** de l'agence de l'eau.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Un marathon de la biodiversité

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération s'engage dans l'opération « Marathon de la biodiversité », qui vise à planter 42 km de haies et créer 42 mares, afin de favoriser le cycle de vie des espèces fréquentant les milieux aquatiques et humides. Deux secteurs sont concernés : le bassin versant de la Blanche, avec son réseau semi bocager d'importantes zones humides et les vallées alluviales de la basse Bléone, moyenne Durance et Asse, jalonnées de grandes cultures. L'objectif de ce projet est dans un premier temps de planter 10 km de haies et de creuser 10 mares en collaboration avec une quinzaine d'agriculteurs d'ici 2025. Cette opération, retenue dans le cadre de l'appel à projets « eau et biodiversité » de l'agence de l'eau, s'inscrit dans le plan de gestion stratégique des zones humides de la vallée de la Blanche, porté par le syndicat mixte Asse Bléone. Elle bénéficie d'une **aide de 187 400 euros** de l'agence de l'eau.

TERRITOIRE DE BELFORT Restauration de l'Allaine à Delle

La communauté de communes Sud Territoires engage des travaux de restauration de la rivière Allaine en partenariat avec la ville de Delle. Un tronçon de rivière d'environ 750 mètres comporte plusieurs ouvrages hydrauliques, dont un seuil en béton infranchissable par les poissons. L'arasement de ce seuil va permettre

d'améliorer les écoulements d'eau à l'étiage comme en période de crues et de favoriser la création de nouveaux habitats dans le lit mineur. Des travaux de protection et de végétalisation des berges de la rivière sont également prévus. Pour ces travaux sur le seuil et l'aménagement du lit de la rivière, l'agence de l'eau apporte **une aide de 368 500 euros**.

- **Pour rémunérer les agriculteurs pour services environnementaux rendus à l'eau et à la biodiversité**

PYRENEES-ORIENTALES Paiements pour services environnementaux à 108 exploitations agricoles

Les Pyrénées-Orientales s'engagent dans le dispositif des Paiements pour service environnementaux (PSE) qui rémunèrent des agriculteurs pour leurs actions en faveur de l'eau et de la biodiversité.

- **Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine**, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de la vallée de l'Agly, poursuit ses actions de protection des captages prioritaires de son territoire. Le projet de Paiements pour Services Environnementaux vise en priorité l'amélioration de la qualité de l'eau des captages mais il a également l'ambition de restaurer la biodiversité grâce à la création de trames bleues et de trames turquoises (bandes tampons, murets, mares...). Pour la mise en œuvre des actions en faveur de la protection de l'eau et de la biodiversité, les **57 exploitations agricoles** reçoivent une aide de **1,1 million d'euros** de l'agence de l'eau, sur 5 ans.
- **La communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris**, en partenariat avec la chambre d'agriculture, développe ses actions sur les captages prioritaires du territoire grâce au dispositif PSE. Le territoire comporte également 9 sites Natura 2000 et 3 réserves naturelles nationales. Les enjeux relatifs à la biodiversité des milieux humides et aquatiques sont donc très forts sur ce territoire (odonates, herbiers de posidonie, forêts alluviales du Tech, Desman des Pyrénées...). Pour la mise en œuvre des actions, les **45 exploitations agricoles** impliquées dans la démarche reçoivent une **aide de 656 600 euros** de l'agence de l'eau, sur 5 ans.
- **La communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée** poursuit ses actions agro-environnementales menées avec ses partenaires (RIVAGE, Chambres d'agriculture 11 & 66 et opérateurs économiques). Elle pilote un dispositif PSE concernant **6 exploitations agricoles** situées sur son territoire sensible aux pollutions par les pesticides (Agly) et les nitrates (nappes du Roussillon) mais qui abrite également 3 sites Natura 2000 et dispose d'un plan en faveur de l'Outarde canepetière. Pour la mise en œuvre des actions, les agriculteurs reçoivent une **aide de 204 226 euros** de l'agence de l'eau, sur 5 ans.

HAUTE-SAONE Le Pays Graylois rémunère les agriculteurs pour les services rendus à l'eau et à la biodiversité

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du pays Graylois met en œuvre le dispositif de Paiement pour Services Environnementaux du Pays Graylois qui concerne 16 bassins d'alimentation de captages d'eau potable sur les 23 captages prioritaires du Pays. Les 66 agriculteurs engagés dans le projet vont recevoir **une aide de l'agence de l'eau de 6,2 M€** sur 5 ans, afin de protéger l'eau et la biodiversité.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner - 06 76 33 55